

Madame, Monsieur,

Pour cette troisième édition de Lien Riverains, l'actualité sur les travaux de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères d'Antibes marque une étape importante : celle de la mise aux normes du traitement des Denox (les Oxydes d'azote) qui est effective depuis le 16 janvier 2008. Notre engagement sur ce point est respecté, résultats à l'appui ! La campagne de mesures des rejets atmosphériques de la ligne 1, réalisée le 1^{er} février 2008, présente des résultats de 71,5 mg/Nm³ en NOx et de 0,0085ng/Nm³ pour les dioxines et furannes. Les rejets sont inférieurs au seuil que nous avons définis, qui étaient déjà extrêmement bas car bien en-deçà aux exigences de la réglementation (200 mg/Nm³ en NOx et de 0.1 ng/Nm³ pour les dioxines et furannes).

Je tiens ici dès maintenant à féliciter l'ensemble de l'équipe de l'usine et toutes les entreprises qui font beaucoup d'efforts au quotidien pour tenir ces engagements. Car il ne faut pas oublier que l'usine continue de fonctionner afin de limiter les transferts de déchets sur le site de la Glacière à Villeneuve-Loubet.

Je voulais également souligner dans ces lignes la qualité du dialogue qui a pu s'instaurer avec vous, associations et riverains du quartiers des Semboules, au travers des contacts avec les services du SIDOM, les éditions de Liens riverains et l'actualité en vidéo que vous pouvez suivre sur le site internet www.sidom.fr. Cette communication proactive va être renforcée par une information dans la presse concernant les phases de travaux qui pourraient engendrer des nuisances pour le voisinage. Une démarche justifiée pour l'heure par l'actualité mais que nous poursuivrons dans le temps, pour vous informer par exemple des arrêts d'usine programmés ou de tout autre intervention sur le fonctionnement de l'installation.

Restant à votre écoute pour poursuivre ce dialogue et ces échanges constructifs,

Josette Balden
Présidente du SIDOM

TRAITEMENT DES DÉCHETS :

• Tri et valorisation

Les déchets issus de la collecte sélective sont triés par matériaux : cartonnage d'emballage, plastique, aluminium, fer. Ces produits sont ensuite envoyés vers des usines de recyclage.

• Incinération

L'incinération permet d'éliminer les déchets ménagers. Cette technique de traitement très étudiée et réglementée respecte la santé et l'environnement.

• Stockage des déchets ultimes

Les déchets ménagers qui ne peuvent être incinérés sont dirigés vers des centres de stockage de classe II, les gravats sont orientés vers les centres de stockage de classe III. Les REFIM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) résidus ultimes de l'incinération sont éliminés en centre de classe I.

• Elimination des déchets spéciaux

Collectés dans les déchetteries ces déchets sont regroupés par catégorie et font l'objet de traitements différenciés.

TRANSPORT DES DÉCHETS :

• Régie, prestataire

Le syndicat mixte met à la disposition des collectivités un ensemble de bennes de différents volumes. Le transport de ces bennes vers les centres de traitement est effectué par les chauffeurs de la régie de transport du SIDOM. Le Syndicat Mixte fait également appel à des prestataires privés, notamment pour le transport des déchets ménagers en semi remorques à fond mouvant.

CONCEPTION ET RÉALISATION :

Le SIDOM est compétent pour l'étude et la réalisation de centre de tri, quai de transfert et de toutes nouvelles unités de traitement.



Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères

Siège social :

Hôtel de ville - 06600 Antibes

Adresse postale :

Usine d'incinération - Route de Grasse
BP63 - 06602 Antibes cedex (Alpes-Maritimes - PACA)

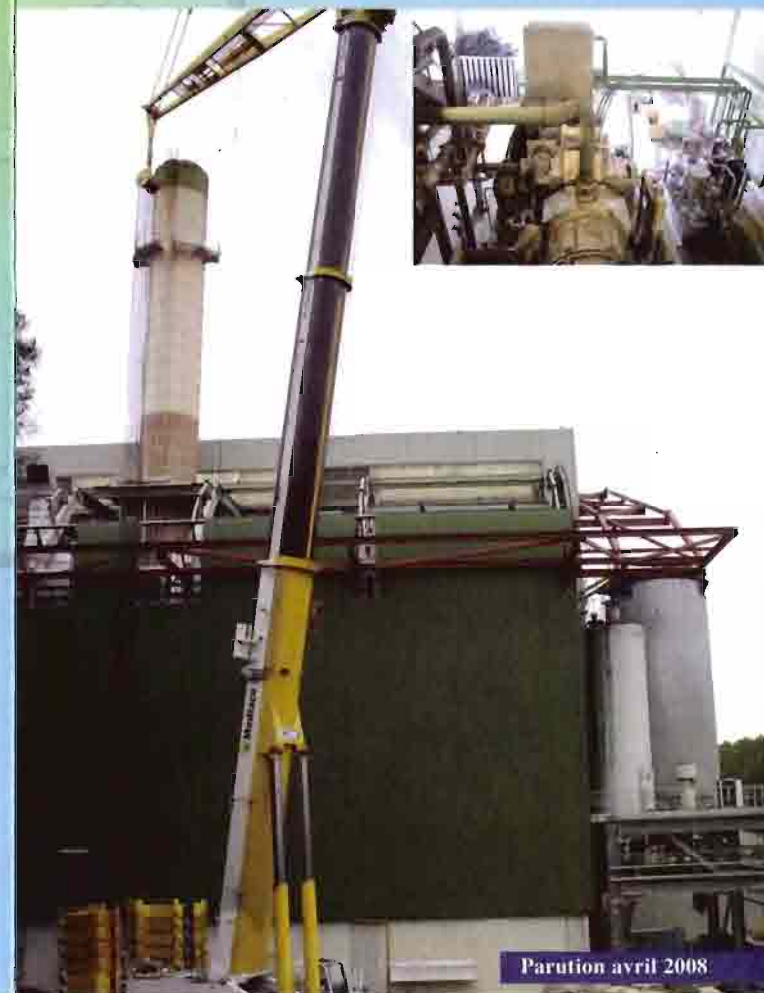
Tél. 04 93 65 48 07 - Fax 04 93 95 81 78

E-mail : contact@sidom.fr - Site : www.sidom.fr



Travaux sur l'usine d'incinération d'Antibes

Lien Riverains n°3



La mise aux normes du traitement des fumées

Les 2 tours catalytiques « dites DENOX » sont terminées et fonctionnelles depuis le 16 janvier 2008.

La campagne de mesure des rejets atmosphériques de la ligne 1, réalisée le 1^{er} février 2008, présente des résultats de 71,5 mg/Nm³ en NO_x et de 0.0085ng/Nm³ pour les dioxines et furannes.



La prochaine phase des travaux sera de remplacer le traitement des fumées actuel (de type semi-humide) par un traitement des fumées de type sec et de remplacer la cheminée par deux autres plus fines.

C'EST PROGRAMMÉ

L'usine sera arrêtée du 29 Mars au 21 Mai pour :

- La rénovation complète des fours d'incinération.
- Le raccordement des chaudières avec les fours d'incinération.
- La démolition, l'installation et le raccordement du traitement des fumées.
- La démolition de la cheminée et la construction des nouvelles.
- L'installation du nouveau système de contrôle commande dans la nouvelle salle de contrôle.
- L'agrandissement de la voie d'accès à la fosse de stockage.
- La reconstruction du hall de déchargement.
- La seconde phase de réorganisation du traitement des mâchefers et la mise en dépression du hall à mâchefer.

L'intense activité durant cette période de travaux (250 personnes sur site) risque de générer des nuisances sonores pendant les horaires de journée.

La valorisation énergétique

Les finitions extérieures du bâtiment qui accueillera l'unité de valorisation continuent.

A l'intérieur l'aménagement des locaux, les câblages électriques et le raccordement des tuyauteries se poursuivent.



Le groupe turboalternateur (ci-contre) qui va produire l'électricité est déjà en place. La phase de branchements est en cours.

Arrivés sur site début février en convoi exceptionnel, les morceaux des chaudières ont été levés au dessus du bâtiment au moyen d'une grue de capacité 800 tonnes. Une fois déposés sur leurs supports dans l'usine, les 6 morceaux composants chaque chaudière sont soudés ensemble (ci-contre en rouge).



Le contrôle des soudures et la mise en pression des circuits débutent le mois prochain.



La modernisation de l'usine

La démolition de l'ancienne façade est terminée. L'agrandissement de la fosse Ouest de l'usine est terminé cette fosse sert à l'exploitation depuis le 22 Février.



L'autre fosse, située coté EST, est en cours d'agrandissement.

Les travaux de la nouvelle salle de contrôle et de la salle de visite ont débutés.



Le hall à mâchefers

Le hall à mâchefers est fermé sur ses façades Est et Ouest par des panneaux translucides.